



Association de défense contre les
risques liés aux eaux pluviales et
usées et de protection de
l'environnement

www.vyf-asso.com



Bassin du Bois Carré à Chevry travaux d'Assainissement
Photo P.Farret août 2018

V.Y.F. a le plaisir de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2019 et vous invite à son Assemblée Générale

<p>Samedi 2 Février 2019</p> <p>9h15-12h</p> <p>Mairie de Bures sur Yvette</p> <p>Salle du Conseil</p>	<p>Ordre du Jour</p> <p>Rapports : moral et financier de l'année 2018</p> <p>Présentation des dossiers traités et en cours concernant Bures et les villes limitrophes : eau potable, assainissement, eaux de ruissellement et de pluie, inondations, qualité des eaux de l'Yvette et de ses affluents.</p>
--	---

Devenir membre du Bureau du V.Y.F. c'est assurer la continuité de nos actions sur le long terme par une disponibilité d'une réunion mensuelle.

N'attendez pas l'A.G., intégrez le Bureau en contactant dès à présent dp.farret@orange.fr

L'adhésion et son renouvellement pourront se faire sur place, le montant de la cotisation restant inchangé, à 10€.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée, il vous est possible de faire parvenir le montant de votre adhésion à : Michel Bignard, trésorier (8, rue des Marguerites) ou à Danielle Farret (2, av. du Soleil Levant), tous deux à Bures-sur-Yvette.

Adhérent(e) :

Mme/M.

ne pourra assister à l'Assemblée Générale et donne pouvoir à

Mme/M.....

.....

Date :

Signature:.....